

F.A.Q. en Vrac du Vaccinateur

Foire aux questions



Bulletin de santé publique
Région des Laurentides

Vol 13 no 6
Date : 2018-11-19

Sujet de l'heure : Vaccins antipneumococciques

Vous avez des questions en immunisation ou concernant la gestion des vaccins ?

Contactez Mme Carole Desjardins au 450 436-8622, poste 70528, qui vous aiguillera vers le professionnel concerné.

Question :

Comment distinguer les indications du vaccin Pneu-P (Pneumovax-23) de celles du vaccin antigrippal ?

Réponse :

Il est vrai que les indications se chevauchent. C'est pourquoi, à l'occasion de la campagne de vaccination contre l'influenza, on profite des visites pour offrir le vaccin Pneu-P aux personnes pour qui il est indiqué. Le meilleur outil pour prendre en tout temps les bonnes décisions est la *Fiche indicative concernant la vaccination gratuite contre la grippe et contre les infections invasives à pneumocoque*. Cette fiche contient toute l'information permettant de distinguer les indications de gratuité du vaccin antigrippal de celles des vaccins contre le pneumocoque, tant le Pneu-P que le Pneu-C-13 (Pneumar-13).

La fiche est disponible sur le site du MSSS de même que sur le site web du CISSS des Laurentides :

http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/ciass_laurentides/Soins_et_services/Vaccination/18-278-16F__Fiche_INDICATIVE_influ_pneu_2018.pdf

Question :

Le vaccin Pneu-C-13 est-il gratuit ?

Réponse :

Cela dépend de l'âge et des conditions de santé ! On trouve toutes les données sur la fiche indicative.

- Chez les jeunes de moins de 18 ans souffrant des conditions à risque énumérées avec un « Oui » dans la colonne appropriée, on offre gratuitement les deux vaccins en commençant par le Pneu-C-13 suivi, après 8 semaines, du Pneu-P.
- Chez les adultes (≥ 18 ans), on peut offrir le Pneu-C-13 gratuitement dans 2 situations seulement. On pourrait décrire ces conditions comme « à très haut risque » d'infection invasive à pneumocoque. Il s'agit de l'immunodépression et de l'asplénie, qu'elle soit anatomique ou fonctionnelle. Cela correspond aux lignes 3 et 4 de la fiche indicative. On offre le vaccin Pneu-C-13 gratuitement suivi, après 8 semaines, du Pneu-P.
- Dans tous les cas, si le Pneu-P a été administré en premier, il faut attendre 1 an avant d'offrir le Pneu-C.
- Chez les adultes souffrant des autres conditions à risque présentées sur la fiche avec un « Oui », on offre gratuitement le Pneu-P seul.
- Rappelons que pour les enfants de moins de 5 ans, on utilise gratuitement le Pneu-C-10 (Synflorix) au lieu du Pneu-C-13, et que chez les moins de 2 ans, on n'utilise pas le Pneu-P.

Question : **Donne-t-on des doses supplémentaires de Pneu-P pour certaines conditions ?**

Réponse :

Oui. Dans le cas de l'immunodépression et de l'asplénie de même qu'en cas d'insuffisance rénale chronique ou de syndrome néphrotique, on répète le Pneu-P une seule fois après 5 ans.

Ce « FAQ en Vrac » fait suite à des questions reçues à la Direction de santé publique de la part de vaccinateurs de la région.

Si vous voulez le recevoir par courriel, prière de vous inscrire auprès de carole_desjardins@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec



Question : *Donne-t-on une dose de Pneu-P à 65 ans, même s'il a déjà été reçu auparavant ?*

Réponse :

Oui. Dorénavant, même si une personne a reçu un ou plusieurs Pneu-P auparavant, on répète la dose à 65 ans, en autant que 5 ans se sont écoulés depuis la dernière dose.

Question :

Si la personne a été immunodéprimée à cause d'un traitement de chimiothérapie, le vaccin Pneu-C-13 est-il offert gratuitement ?

Réponse :

Cela dépend du délai depuis la fin de la chimiothérapie. On calcule qu'en moyenne 3 mois ou plus après un traitement de chimiothérapie pour une tumeur solide, l'immunité est redevenue normale et l'indication ne tient plus. Cet intervalle est de 6 mois lors d'un traitement de chimiothérapie pour un cancer hématologique. Le vaccin est offert gratuitement pour les personnes qui sont actuellement immunodéprimées ou le seront dans un avenir très prévisible.

Question :

Peut-on avoir des exemples de problèmes à résoudre pour la vaccination contre le pneumocoque ?

Réponse :

Voici des situations. Cachez la colonne de droite et tentez de déterminer vous-même les vaccins à offrir.

CONDITION	VACCINATION CONTRE PNEUMOCOQUE
F de 48 ans en bonne santé	Pas de vaccin contre le pneumocoque
H de 65 ans, a reçu Pneu-P il y a 1 an	Attendre 4 ans avant de donner Pneu-P
H de 53 ans, diabétique	Pneu-P (pas de Pneu-C) et à 65 ans prévoir Pneu-P
Jeune de 16 ans, syndrome néphrotique	Pneu-C et dans 8 sem Pneu-P, puis dans 5 ans Pneu-P
F de 56 ans, immunodépression à long terme	Pneu-C, puis dans 8 sem Pneu-P; dans 5 ans Pneu P; enfin à 65 ans, un dernier Pneu-P
F de 63 ans, asplénique	Pneu-C puis dans 8 sem Pneu-P; à 68 ans (5 ans après Pneu-P), Pneu-P qui est alors final
H de 65 ans, a reçu Pneu-P il y a 7 ans	Pneu-P

Question :

En ce qui concerne la vaccination scolaire, est-il vrai que le calendrier VPH « mixte » n'est pas homologué ?

Réponse :

En effet. Aucune compagnie pharmaceutique ne fera jamais de demande d'homologation pour un calendrier qui inclut un vaccin d'un compétiteur. Cela ne veut aucunement dire que ce calendrier représente un danger ou n'a pas de valeur. Le Comité sur l'immunisation du Québec se base sur les données probantes. Sa recommandation montre qu'il n'est pas à la remorque des compagnies pharmaceutiques.

Il est important de noter que l'ordre d'administration des vaccins VPH-9 (Gardasil) et VPH-2 (Cervarix) n'a pas d'impact sur la réponse au vaccin. Toutefois, lors de la vaccination en milieu scolaire, il est préférable d'administrer le VPH-9 en premier (automne) afin d'offrir une dose incluant les neuf types de VPH aux jeunes qui pourraient ne pas se présenter pour recevoir la deuxième dose. Par ailleurs, si on rencontre le jeune pour la 1^{ère} dose au printemps, on lui offre le VPH-2 comme à tous les autres. L'automne suivant, on lui donnera le VPH-9.

Par ailleurs déjà d'autres données vont encore plus loin, démontrant l'efficacité chez les jeunes d'un calendrier à une seule dose ! Qui sait, verra-t-on bientôt ce calendrier ? À suivre !

En espérant que ces quelques réponses vous soient utiles !

L'équipe en immunisation

Jean-Luc Grenier, Karen Unger, Caroline Boisvert.

Relecture : D. Décarie, A. Chartrand, K. Duguay.

Direction de santé publique des Laurentides

Le bulletin FAQ en Vrac du vaccinateur est disponible sur le Portail Santé Laurentides :

www.santelaurentides.gouv.qc.ca/reseau_et_partenaires/